

DES VALEURS PARTAGÉES, DES INTÉRÊTS COMMUNS



Mémoire présenté par la Ville de Gatineau

**Consultation sur la pleine participation
à la société québécoise des communautés noires
Groupe de travail du ministère de l'Immigration
et des Communautés culturelles du Québec**

Le 2 décembre 2005

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	4
Le rôle et les limites des responsabilités des villes en matière de gestion de la diversité.....	4
INTRODUCTION	5
Présentation sommaire de la démarche	5
L'importance pour la Ville de Gatineau de s'inscrire dans la démarche de consultation.....	5
Présentation du mémoire	5
PORTRAIT ACTUEL DE L'IMMIGRATION À GATINEAU	6
ÉVOLUTION DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE À GATINEAU	7
Rappel historique : des années 1950 à 1991	7
Présence des communautés noires à Gatineau : de 1991 à 2005	8
CONSTATS ET ENJEUX	9
Une présence internationale	9
Peu d'études et de recherches sur la communauté noire de Gatineau.....	9
Ressources d'accueil et d'intégration davantage centrées sur les nouveaux arrivants	9
Les associations ethniques sont peu intégrées dans les tables de concertation ou comités visant l'accueil et l'intégration des immigrants	9
Des actions concrètes soutenues par la Ville : le partenariat avec le Comité consultatif sur les relations avec la communauté noire de Gatineau	10
Peu de moyens pour la sensibilisation à la diversité culturelle	10
La communauté noire n'est pas un tout homogène.....	10
Disparités et manque de ressources au sein de la communauté noire.....	10
La connaissance préalable du français : incidence sur le processus d'accueil et d'intégration de la communauté noire	10
L'image de la communauté noire.....	11
L'accroissement de la diversité culturelle : appauvrissement ou enrichissement?.....	11
Nouvelle réalité d'intégration : l'arrivée de réfugiés de la communauté noire du continent africain.....	11
Développement du sentiment de sécurité.....	11
La prévention de la ghettoïsation	12
Absence d'un lieu commun favorisant le rapprochement interculturel	12
Les limites de la tolérance sociale.....	12
La lutte contre le racisme et les formes de discrimination.....	12
La difficile « gestion » de la diversité culturelle : une croissance difficilement « contrôlable », des impacts imprévisibles.....	13
PRINCIPALES RÉALISATIONS ET ACTIONS DE LA VILLE DE GATINEAU	14
Site Web « Immigration/interculturel »	14
La page « L'interculturel » dans le Programme culture et loisirs de la Ville de Gatineau	14
Mise en valeur de la culture d'origine.....	14

Rencontre entre les gestionnaires et élus de la Ville et les « chefs de file » des communautés culturelles	14
Politique interculturelle identifiée comme une priorité d’action issue de la Politique culturelle.....	14
Formation à l’approche interculturelle pour le personnel de première ligne	15
Maintien d’un poste dédié aux relations avec les communautés culturelles.....	15
Réitération de l’adhésion aux grands principes et valeurs énoncés dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne	15
Proclamation de la Journée gatinoise de célébration de la diversité.....	15
Partenariat entre la Ville et le Comité consultatif sur les relations avec la communauté noire de Gatineau.....	16
Engagement des services policiers.....	16
Participation au comité de travail de l’UNESCO pour contrer le racisme et la discrimination.....	16

RETOUR SUR LES GRANDES ORIENTATIONS ÉNONCÉES DANS LE DOCUMENT DE CONSULTATION

ORIENTATION 1 : SOUTENIR LA RÉUSSITE ÉCONOMIQUE.....	17
Choix stratégique : Améliorer l’intégration au marché du travail	17
Choix stratégique : Développer l’entrepreneuriat	17

ORIENTATION 2 : RENFORCER LES STRUCTURES FAMILIALES ET LE SOUTIEN SOCIAL.....	18
--	----

ORIENTATION 3 : DÉVELOPPER DES CONDITIONS SOCIALES DE SUCCÈS ...	18
---	----

BIBLIOGRAPHIE	19
----------------------------	----

LISTE DE RECOMMANDATIONS	20
---------------------------------------	----

PRÉAMBULE

Le rôle et les limites des responsabilités des villes en matière de gestion de la diversité

Une ville doit être en mesure d'assurer des conditions favorables permettant à chaque citoyen d'y croître sainement, dans un environnement lui offrant des occasions d'épanouissement optimal qui favoriseront le développement de son identité, de son sentiment d'appartenance ainsi que sa capacité et sa volonté de participation au sein de sa communauté.

Pour y arriver, une ville doit prôner des valeurs et des principes visant l'accessibilité, l'inclusion, le respect de la différence et la solidarité sociale et les intégrer dans son propre fonctionnement, sa planification stratégique et ses politiques, tout en encourageant les initiatives du milieu qui convergent vers les mêmes objectifs, soit dans le cadre de partenariat ou de soutien, soit à travers son processus de consultation.

La présence croissante de l'immigration et de la diversité culturelle a un impact certain sur les relations entre les citoyens, leur niveau de participation et la capacité économique, sociale et organisationnelle d'une ville qui doit constamment s'ajuster à de nouvelles réalités et soutenir les enjeux et les défis qu'elles représentent. La prise en charge actuelle des villes est inégale au Québec, chacune d'entre elles établissant ses priorités et ne disposant pas des mêmes moyens pour soutenir des actions favorisant le rapprochement interculturel. Certaines villes québécoises se sont donc dotées de services et de ressources ou ont procédé à l'instauration de politiques et de plans d'action propres à répondre aux besoins de leur collectivité, mais il n'y a pas d'homogénéité à ce niveau.

Parallèlement à cela, la volonté de régionalisation de l'immigration suppose la prise en charge par les villes de nouvelles responsabilités pour lesquelles elles n'ont pas toujours été bien préparées ni reçu un soutien financier et promotionnel suffisant par les différents paliers de gouvernement. Même si la plupart des grandes villes ont instauré des services visant le rapprochement interculturel, le développement d'une politique de gestion de la diversité culturelle s'inscrit comme un enjeu majeur pour assurer la cohésion sociale ainsi que le développement optimal des communautés qui la composent dans le respect de leurs différences, mais en accord avec un contrat social commun à tous.

Face aux nouveaux enjeux et défis engendrés par la croissance de l'immigration et la présence accrue de la diversité culturelle, il faudra revoir les partenariats et le partage des responsabilités par chacun des paliers de gouvernement pour atteindre les objectifs d'un véritable projet social.

INTRODUCTION

Présentation sommaire de la démarche

À la suite du dépôt, en août 2005, du document de consultation intitulé *Des valeurs partagées, des intérêts communs, la pleine participation à la société québécoise des communautés noires* qui a été réalisé puis envoyé aux différents partenaires en immigration identifiés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec, dont la Ville de Gatineau, il a été résolu que cette dernière s'inscrive au processus de consultation prévu en Outaouais en décembre 2005 et y déposerait un mémoire, l'objectif de cette démarche étant de refléter la situation actuelle et l'engagement ainsi que les actions entreprises par la Ville de Gatineau en matière de relations avec les communautés noires qui vivent ou œuvrent sur son territoire.

L'importance pour la Ville de Gatineau de s'inscrire dans la démarche de consultation

La Ville de Gatineau exerce un certain rayonnement en matière de relations interculturelles et notamment avec les communautés noires qui résident sur son territoire, elle désire partager son expertise en la matière dans le cadre de cette consultation. La communauté noire y est en constante progression depuis les cinq dernières années et l'impact d'une politique gouvernementale reflétant la situation des communautés noires vivant en dehors de la région métropolitaine de Montréal ne pourra qu'être bénéfique pour s'assurer de la prise en compte des particularités régionales dans le développement d'un éventuel plan d'action provincial.

Présentation du mémoire

Le document de consultation rédigé par le ministère contient les éléments de situations documentées, présente des choix stratégiques issus des recherches et des expérimentations antérieures ainsi que les grandes orientations, les constats et les enjeux, les mesures mises en place et vingt-sept questions.

Le mémoire déposé par la Ville de Gatineau présente :

- a) Un portrait de la situation actuelle de l'immigration et de l'évolution de la communauté noire sur son territoire;
- b) Des constats et des enjeux;
- c) Les principales réalisations et actions de la Ville de Gatineau;
- d) Un retour sur les grandes orientations;
- e) Les recommandations qui découlent des grands constats et enjeux et qui répondent à la plupart des questions émises par le ministère dans son document de consultation.

PORTRAIT ACTUEL DE L'IMMIGRATION À GATINEAU

Même si la ville de Gatineau se situe au quatrième rang des grandes villes québécoises pour l'ensemble de sa population, elle se hissait, dès 2001, au deuxième rang des grandes agglomérations municipales québécoises de recensement pour la proportion de personnes nées à l'étranger au sein de sa population, soit 6,9 % (données du recensement démographique de 2001). Elle devançait, en cela, les villes de Sherbrooke et de Québec. Selon les grandes tendances décrites récemment dans les statistiques du Québec, on observerait une croissance considérable de ce segment de la population à Gatineau, alors qu'une moyenne annuelle de 1233 immigrants s'y seraient installés entre 2000 et 2004, pour atteindre le nombre de 1374 en 2004, avec un taux de rétention s'approchant de près de 85 % pour 2003-2004 après la première année d'installation¹. Si l'on compare ces statistiques à celles préalablement établies pour les années 1996-2000 (soit une moyenne annuelle de 982 nouveaux arrivants par année avec un taux de rétention d'environ 63 %), on peut présager que la proportion d'immigrants au sein de la population de Gatineau pourrait atteindre un chiffre oscillant entre 8 % et 10 % au prochain recensement prévu en 2006. Il faut également situer la réalité de la ville de Gatineau dans le contexte frontalier de la capitale nationale fédérale, Ottawa, qui compte également une forte proportion de personnes nées à l'étranger au sein de sa population, soit 21,1 %², ce qui a une conséquence sur la présence de l'immigration sur le territoire, notamment durant la journée (travailleurs, étudiants, clientèles des institutions gouvernementales et commerciales qui traversent chaque jour la frontière entre les deux provinces) et sur la migration secondaire interprovinciale.

À l'image d'autres grandes villes, la concentration de l'immigration se retrouve davantage dans la partie urbaine de la ville de Gatineau et la proportion d'immigration a même atteint des pourcentages se situant entre 8 et 22,85 % dans 16 des 51 secteurs de recensement situés dans les ex-villes de Hull (10 sur 14 pour une moyenne de 11,1 %), de Gatineau (2 sur 24 pour une moyenne de 4,9 %) et d'Aylmer (4 sur 9 pour une moyenne de 8,2 %) en 2001. Par contre, il ne semble pas y avoir, à l'heure actuelle, de quartier identifié comme « ethnique » sur le territoire ni de tendance repérée à cet effet. Les secteurs situés dans les ex-villes de Buckingham et de Masson-Angers atteignant au maximum 1,6 % pour la même année de recensement, cette tendance serait demeurée stable au cours des dernières années.

Lors d'une recherche commandée par le Service des arts, de la culture et des lettres de Gatineau sur le profil des grandes tendances en matière d'immigration à Gatineau qui a couvert la période 2001-2004³, il est apparu, qu'alors que la provenance des immigrants était fortement représentée par le groupe des « réfugiés » avant les années 2001 (groupe qui représentait approximativement 65 % des arrivées), la population des nouveaux arrivants s'est peu à peu transformée par une plus forte proportion d'immigrants de la catégorie « indépendants ». Ce groupe formerait actuellement entre 75 et 80 % des nouveaux arrivants accueillis à Gatineau. Cela se reflète notamment dans les statistiques que l'on retrouve dans les rapports annuels des organismes du milieu. Donc, une immigration généralement plus scolarisée, moins hypothéquée du point de vue

¹ Extrait du tableau sur les migrations internationales, interprovinciales et intraprovinciales par région métropolitaine de recensement, Québec, 1991-2004.

² Données du recensement de 2001.

³ Document de travail sur le « Profil des grandes tendances de l'immigration à Gatineau, avril 2005 ».

professionnel et psychologique (moins de vécus traumatiques), dont au moins un des membres de la famille a déjà une connaissance suffisante d'une des deux langues officielles, possédant des moyens financiers permettant une meilleure marge de manœuvre pour les premiers mois de leur arrivée, souvent moins isolée parce que souvent accueillie par des proches précédemment établis. Par contre, moins encadrée, moins en contact avec les organismes d'accueil existants qui la mettrait davantage en relation avec l'ensemble de la population.

ÉVOLUTION DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE À GATINEAU

Rappel historique : des années 1950 à 1991

Peu d'écrits retracent l'histoire de l'arrivée des premiers Noirs en Outaouais. Cependant, on a appris, avec la communauté haïtienne, que les premiers immigrants haïtiens s'établirent dans la région dès les années 1950, l'un des premiers étant M. Lescot, ancien président déchu qui trouva refuge avec sa famille dans l'ex-ville d'Aylmer. Cette immigration est jeune, fortement scolarisée et amènera nombre de professionnels des domaines de la santé, de l'éducation, du droit et des lettres. La décennie 1970 est marquée par une deuxième vague d'immigration haïtienne, plus importante que la première. Elle comprend des travailleurs spécialisés, des ouvriers et des professionnels. Plusieurs sont admis en vertu de la réunification familiale⁴, de jeunes filles sont également accueillies par les Sœurs grises d'Ottawa, dont plusieurs d'entre elles deviendront des infirmières et des professeures. À la suite d'ententes de réciprocité conclues entre le ministère de l'Éducation du Québec et les pays francophones d'Afrique durant les années 1970, des étudiants originaires de ces pays se sont inscrits à l'Université du Québec à Hull (aujourd'hui l'Université du Québec en Outaouais), au Département d'éducation et d'administration. Parmi ces étudiants, un certain nombre décidèrent de demeurer dans la région une fois leurs études complétées. Au recensement de 1991, les résidents nés sur le continent africain se chiffraient à 805 personnes, soit 6,2 % de la population immigrée de l'Outaouais⁵. Des ressortissants d'Haïti continueront d'affluer jusqu'aux années 1990. De 1987 à 1991, des données préliminaires du ministère des Communautés culturelles font état notamment de l'arrivée en Outaouais d'immigrants en provenance d'Haïti (83), d'Éthiopie (73) et de Somalie (36) qui représentent 5,6% de l'immigration totale pour la même période auxquels s'ajoutent des immigrants d'origine africaine ou des Antilles qui se sont retrouvés dans la catégorie « autres »⁶.

⁴ *L'immigration dans la région de l'Outaouais*, octobre 1995, gouvernement du Québec, ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, p. 13.

⁵ *Profil des communautés culturelles du Québec, tome 1*, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des politiques et programmes de relations interculturelles, 1991. Huguette Matte. *Recherche préliminaire sur les organismes et les principales communautés culturelles des territoires desservis par les directions régionales de l'Estrie, de l'Outaouais et de Québec – Réponses aux questionnaires (Outaouais)*, ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction des politiques et programmes de relations interculturelles, avril 1992.

⁶ *Histoire de l'Outaouais*, sous la direction de Chad Gaffield, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 454, Tableau 4.3 : Répartition des immigrants admis au Québec selon le principal pays de dernière résidence pour la région de destination de l'Outaouais, 1987-1991.

Présence des communautés noires à Gatineau : de 1991 à 2005

Au-delà de l'immigration, on constate que la natalité et l'attraction exercée par les programmes de discrimination positive dans l'embauche au gouvernement fédéral (et particulièrement appliqué à Ottawa), la proximité des ambassades africaines et antillaises et certaines situations difficiles qui persistent en Haïti et sur le continent africain ont contribué à faire de la région de recensement Ottawa-Gatineau un pôle majeur d'installation des minorités visibles sur son territoire et notamment de la catégorie des « Noirs ». En effet, selon les données du recensement de 1996 sur la population des minorités visibles⁷, 30 810 personnes se sont identifiées dans la catégorie des Noirs pour la région de recensement « Outaouais/Ottawa ». Ce groupe représentait alors 26,7 % de l'ensemble de la population totale des minorités visibles pour cette région. Il faut cependant noter que 2965 personnes se sont inscrites dans les catégories « non incluses ailleurs » et n'ont donc pu être identifiées selon la race. En 1996, on répertoriait déjà à Gatineau un flux d'immigrants en provenance d'Éthiopie, du Rwanda, du Burundi et d'Haïti.

Les Jeux de la Francophonie ainsi que la persistance des troubles liés à des guerres dans le continent africain situent Gatineau sur la trajectoire de migration de certains ressortissants africains qui l'identifient comme destination francophone proche de la capitale nationale fédérale. Selon les données de Statistique Canada pour le Recensement de 2001, 12,6 % des immigrants à Gatineau provenaient du continent africain et 9,7 % d'Amérique centrale, des Caraïbes et des Bermudes. En tout, 3200 personnes se seraient identifiées comme appartenant à la catégorie des « Noirs » à Gatineau. Depuis les quatre dernières années, on peut remarquer que la communauté noire est en constante progression sur le territoire en raison de la diversification des pays sources d'immigration, de la crise du logement et les modifications apportées par la réforme des mesures de l'aide sociale en Ontario qui a sévi dans les couches de pauvreté de la ville d'Ottawa. Cette dernière a enclenché une migration secondaire de certains immigrants africains et haïtiens qui avaient déjà la langue française en commun vers la ville québécoise de Gatineau. Il faut également mentionner l'attraction des étudiants étrangers par les programmes offerts par l'Université du Québec en Outaouais et les reconstitutions familiales. En 2002, l'organisme Accueil Parrainage Outaouais avait identifié le continent africain comme le premier centre d'origine des immigrants accueillis en Outaouais, ceci incluant des réfugiés du Congo, du Burundi et du Rwanda, mais également un certain nombre d'immigrants en provenance du nord de l'Afrique et du Maghreb.

Dans une étude réalisée auprès de cinq organismes de l'Outaouais qui dispensent des services aux immigrants sur le territoire, une proportion importante d'immigrants en provenance d'Afrique a été remarquée au cours des années 2001 à 2004 dans leur clientèle respective : Accueil Parrainage Outaouais (37,4 %), l'Association des femmes immigrantes (30,4 %), le Service d'intégration au travail de l'Outaouais (40,3 %), Carrefour Jeunesse Emploi (39,6 %), l'Office municipal d'habitation (52,3 %). À cela s'ajoute une donnée produite par Carrefour Jeunesse Emploi sur la proportion des immigrants d'origine haïtienne (5,7 %). À la suite du recensement de 2001, Haïti se hissait d'ailleurs au sixième rang des pays d'origine des personnes nées à l'étranger qui résidaient à Gatineau. Quoiqu'il n'y ait pas de statistiques officielles depuis 2001, la présence de la communauté noire, qui inclut maintenant des citoyens de deuxième et de troisième génération, est de plus en plus repérable sur le territoire.

⁷ Statistique Canada, tableaux de la série *Le Pays de Recensement de 1996 : population des minorités visibles*.

CONSTATS ET ENJEUX

Une présence internationale

L'Outaouais, comme région économique intégrée à la grande région de la capitale du Canada, est branchée sur une multitude de services et de réseaux internationaux, dont au-delà de 160 ambassades, l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le ministère des Affaires étrangères et sur de nombreux centres de services en commerce international. De plus, la région est l'hôte de plus de 900 sièges sociaux à vocation internationale, de corporations et de nombreux centres de services⁸. À cela s'ajoutent les universités et les programmes de niveau collégial qui attirent une clientèle internationale. Donc, constat d'une présence internationale susceptible à la fois d'attirer une immigration internationale et de répondre à certains de ses besoins.

Peu d'études et de recherches sur la communauté noire de Gatineau

Il y a peu ou pas de recherche ou d'études qui ont été menées précisément sur la communauté noire à Gatineau et dont les résultats pourraient nous dresser un portrait exact ou vérifiable de la réalité de la communauté noire de Gatineau. Les informations sont davantage basées sur les statistiques existantes, sur les relations entretenues avec les différentes communautés et sur les perceptions des intervenants et des représentants d'associations et organismes du milieu qui œuvrent auprès de la communauté noire à Gatineau.

Ressources d'accueil et d'intégration davantage centrées sur les nouveaux arrivants

On retrouve, sur le territoire de la Ville de Gatineau, un réseau assez complet de ressources nécessaires pour offrir des services favorisant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, mais il n'y a pas ou peu, comme tel, de ressource subventionnée par l'État qui s'adresse précisément à la communauté noire qui ne concerne pas seulement les immigrants puisqu'elle comprend également des enfants nés ici de deuxième et même de troisième génération, ni à l'ensemble de la population immigrante qui serait arrivée de plus longue date.

Les associations ethniques sont peu intégrées dans les tables de concertation ou les comités visant l'accueil et l'intégration des immigrants

Les comités de partenaires ou autres formes de tables de concertation actuellement en vigueur n'ont pas intégré les associations ethniques dans la liste de leurs participants, ni de leurs intervenants potentiels. Sauf pour le cas du Comité consultatif sur les relations avec la communauté noire de Gatineau qui représente une quinzaine d'associations afro-canadiennes, il n'y a pas actuellement d'entité qui regroupe les représentants officiels des communautés culturelles autour d'une même table.

⁸ *L'Outaouais : Terre d'accueil*, Société de développement économique de l'Outaouais, 1999.

Des actions concrètes soutenues par la Ville : le partenariat avec le Comité consultatif sur les relations avec la communauté noire de Gatineau

Depuis 2003, la Ville de Gatineau a engendré des actions et des partenariats avec les associations noires de Gatineau, ce qui a permis de mieux connaître la communauté noire, de cerner davantage ses besoins et de contribuer à l'élaboration conjointe de pistes d'intervention.

Peu de moyens pour la sensibilisation à la diversité culturelle

Peu d'actions sont menées directement auprès de l'ensemble de la population pour la sensibiliser à sa responsabilité en matière d'accueil et d'intégration ainsi qu'aux difficultés et aux défis rencontrés par les différentes communautés. Par contre, les activités interculturelles des communautés culturelles soutenues par la Ville sont ouvertes à la population (près d'une centaine d'activités sont offertes chaque année) et favorisent des partages interculturels.

La communauté noire n'est pas un tout homogène

Sur environ 75 organisations ou associations qui œuvrent auprès des immigrants à Gatineau, 20 associations représentant des pays d'origine issus du continent africain et cinq œuvrant auprès de la communauté haïtienne ont été répertoriées par le Service des arts, de la culture et des lettres de Gatineau en 2005. Chacune affiche une identité distincte et poursuit ses propres objectifs.

Disparités et manque de ressources au sein de la communauté noire

Aucune de ces associations ne possède un siège social et toutes fonctionnent sur une base bénévole. Même si de plus en plus d'entre elles ont parachevé leur processus d'incorporation officielle, très peu bénéficient de subventions, la plupart du temps parce qu'elles n'ont pas adressé de demandes à cet effet. La Ville de Gatineau soutient les communautés en leur offrant l'utilisation gratuite ou à tarif réduit de salles et d'équipements permettant notamment la tenue de leurs événements, les rencontres du conseil d'administration, les assemblées générales annuelles et les répétitions folkloriques ainsi que du soutien professionnel et financier dans le cadre d'événements majeurs de mise en valeur. Cette pratique a pour effet de favoriser les échanges interculturels dans un contexte décloisonné.

La connaissance préalable du français : incidence sur le processus d'accueil et d'intégration de la communauté noire

Même si la connaissance préalable du français constitue un atout d'intégration important et qu'une bonne partie de l'immigration en provenance du continent africain et des Antilles est déjà avantagée à ce niveau, il appert que l'une des conséquences d'avoir à son acquis une connaissance pratique de la langue française est que la communauté noire francophone a moins accès à l'ensemble des informations visant l'accueil et l'intégration ainsi qu'à un appui financier

généralement reçus au cours des premiers mois d'installation par les nouveaux arrivants non francisés et offerts notamment dans le cadre des cours de francisation.

L'image de la communauté noire

Le Comité consultatif sur les relations avec la communauté noire de Gatineau, dont les membres sont conscients de l'importance de transmettre une image positive de leur communauté, désire travailler avec les acteurs du milieu et les différentes instances de communication, dont les médias, à l'élaboration de pistes de solution, l'objectif de cette démarche étant de refléter davantage l'apport de la communauté noire au développement de la société dans laquelle elle évolue et améliorer ainsi les perceptions au sein de la population.

L'accroissement de la diversité culturelle : appauvrissement ou enrichissement?

Même si le message véhiculé par le gouvernement en est un généralement d'enrichissement par la diversité, les citoyens qui vivent dans une société de l'instantané ne voient pas toujours d'un œil aussi favorable l'apport réel des nouveaux arrivants dont certains sont à la charge de l'État dès leur arrivée, comme c'est le cas notamment des réfugiés. La vision à long terme et plus globalisante de l'enrichissement en question ne correspond pas toujours avec la réalité à court terme et peut créer un sentiment d'échec face aux politiques gouvernementales si elle n'est pas bien expliquée ni intégrée auprès des intervenants et de la population en général.

Nouvelle réalité d'intégration : l'arrivée de réfugiés de la communauté noire du continent africain

Parallèlement à une communauté noire issue de vagues d'immigration datant de plusieurs années et qui est généralement bien établie sur le territoire, plutôt scolarisée, occupant des emplois reliés à l'éducation, à la santé et au gouvernement fédéral et provincial, et considérée comme autonome financièrement, donc assez bien perçue par la population en général, l'arrivée de réfugiés présentant un profil plus démuné peut susciter des inquiétudes quant à leur processus d'intégration alors que certains sont peu scolarisés ou dans l'impossibilité de faire reconnaître leurs acquis, certains ayant une connaissance limitée de la langue écrite, certaines familles nombreuses étant gérées dans un contexte de monoparentalité et ayant des vécus marqués par des traumatismes importants générés par les sévices qu'ils ont subis dans leur pays d'origine ou dans les camps de réfugiés.

Développement du sentiment de sécurité

Certaines communautés noires ont vécu dans des systèmes qui mettaient en danger leur sécurité. Les mesures actuellement mises en place par les services policiers pour faire connaître les lois et le fonctionnement des services assurant la sécurité des citoyens sont actuellement réalisées en collaboration avec les services de francisation et rejoignent plus de 200 immigrants par année.

Certains membres de la communauté noire ne bénéficient pas de ces formations, car ils ont déjà une connaissance suffisante de la langue française à leur arrivée.

La prévention de la ghettoïsation

On associe souvent la ghettoïsation à l'appropriation d'un territoire par un regroupement ethnique significatif qui développe une sous-culture qui la différencie et limite son inclusion à l'ensemble de la communauté. Le concept devrait être compris plus globalement et inclure des dimensions qui font davantage référence à des conditions défavorables au plein épanouissement optimal, à l'inclusion et la participation des citoyens qui prévalent dans un quartier identifié et qui pourraient toucher autant les citoyens issus de l'immigration que des personnes nées au Québec. Ceci contribuerait à contrer la méfiance générée parfois par la présence significative et perceptible de la diversité ou d'une communauté culturelle dans un secteur particulier. En cela, la diversification territoriale de l'offre de logements subventionnés sur l'ensemble du territoire devrait contribuer à minimiser les effets d'une ghettoïsation engendrée par des conditions favorisant une sous-culture de la pauvreté.

Absence d'un lieu commun favorisant le rapprochement interculturel

L'absence d'une ressource comme un centre interculturel, susceptible d'offrir des occasions de rencontres, de favoriser l'expression de la diversité des cultures et le rapprochement interculturel à Gatineau, risque de donner lieu à la création, par les associations représentant les intérêts des communautés culturelles, de petits centres mono-ethniques plus centrés sur leur communauté d'origine.

Les limites de la tolérance sociale

Peu d'informations sont véhiculées auprès des villes pour connaître les limites de la tolérance sociale. Doit-on se baser sur le pourcentage de la diversité culturelle sur son territoire? Sur la prévalence apparente d'une certaine communauté? Sur le poids social ou économique engendré par la venue de nouvelles communautés? Sur la capacité d'une communauté à absorber le changement et à s'y adapter? Sur la capacité d'une communauté à réussir son processus d'intégration? Sur l'historique de préjugés et de la discrimination au sein d'une population donnée? Sur la perception de la population à la suite de la médiatisation d'un événement ayant des incidences négatives qui est identifié à une communauté ciblée?

La lutte contre le racisme et les formes de discrimination

Les villes ont peu de moyens à leur disposition pour lutter efficacement contre les préjugés et la discrimination et certains événements comme ceux du 11 septembre illustrent bien comment l'intolérance peut surgir ou ressurgir instantanément, et ce, indépendamment des ressources mises en place pour la contrer. La prévention est au cœur de la réussite de l'intégration des

immigrants et de l'ouverture à la diversité culturelle et commande le développement de mesures particulières en partenariat avec tous les acteurs concernés.

La difficile « gestion » de la diversité culturelle : une croissance difficilement « contrôlable », des impacts imprévisibles

Malgré des efforts de planification, la Ville de Gatineau dispose de peu de moyens pour évaluer l'impact et l'accroissement de la diversité culturelle sur son territoire, si bien qu'elle se retrouve souvent dans un mode de gestion plus « réactif » que « préventif ». Par exemple, comment prévoir l'augmentation importante de la représentativité de l'immigration sur notre territoire et la croissance du nombre d'immigrants qui s'y installent qui ont prévalu au cours des cinq dernières années, alors que le gouvernement du Québec avait réduit des deux tiers l'arrivée massive des réfugiés à Gatineau, cette catégorie ayant longtemps constitué la plus forte proportion d'immigrants à Gatineau? La croissance de la diversité ne peut pas être basée uniquement sur l'arrivée probable de nouveaux immigrants, car elle est également engendrée par la réinstallation de communautés déjà établies, dont certaines depuis plusieurs générations et qui suivent un courant de migration interrégionale ou interprovinciale qui converge vers Gatineau.

À Gatineau, la gestion de la diversité culturelle sera encadrée par une politique dont le dépôt est prévu pour 2007.

PRINCIPALES RÉALISATIONS ET ACTIONS DE LA VILLE DE GATINEAU

Site Web « Immigration/interculturel »

La Ville de Gatineau a développé, depuis 2003, un site Web dans lequel on retrouve une liste de ressources du milieu qui œuvrent auprès des communautés culturelles, dont les associations ethniques (par ordre alphabétique et par groupe d'appartenance). Ce site est très fréquenté par les organismes, les étudiants et les citoyens qui désirent en connaître davantage sur la situation de l'immigration sur le territoire, les activités interculturelles et les ressources disponibles.

La page « L'interculturel » dans le Programme culture et loisirs de la Ville de Gatineau

Une section intitulée « L'interculturel » a été développée dès 2003 pour faire connaître les différentes activités interculturelles et les services disponibles à l'ensemble de la population. Quatre éditions par année ont été distribuées à l'ensemble des citoyens.

Mise en valeur de la culture d'origine

Le Service des arts, de la culture et des lettres initie, met sur pied et soutient plusieurs activités de mise en valeur de la culture d'origine des communautés culturelles, soit par la voie d'expositions, de spectacles, de rencontres interculturelles ou autres. Citons, à titre d'exemple, la création d'une série d'expositions, « Les immigrants font l'histoire », qui a commencé en 2004 par la présentation de *50 ans d'immigration haïtienne en Outaouais*. À cela s'ajoutent certaines initiatives visant à créer des liens entre des membres de groupes culturels existants dont le spectacle annuel *Paroles d'ici, paroles d'ailleurs* qui a lieu chaque année entre des auteurs québécois et des auteurs des communautés culturelles, dont des auteurs haïtiens et africains pour l'édition 2004. Depuis 1984, la Division des bibliothèques s'assure d'intégrer les auteurs de la communauté noire de la région à sa collection.

Rencontre entre les gestionnaires et élus de la Ville et les « chefs de file » des communautés culturelles

Une rencontre tenue en juin 2003 et qui a regroupé 80 « chefs de file » des communautés culturelles a eu pour effet de conscientiser l'appareil municipal à la très grande diversité des communautés culturelles présentes sur le territoire, mais également à la présence très importante des communautés noires.

Politique interculturelle identifiée comme une priorité d'action issue de la Politique culturelle

À la suite du dépôt de sa politique culturelle en décembre 2003, la Ville de Gatineau a identifié le développement d'une politique interculturelle (ou politique de gestion de la diversité culturelle) comme une priorité d'action qui devrait voir son aboutissement en 2007. Une somme de 20 000 \$ pour 2006 et de 40 000 \$ pour 2007 a été prévue par la Ville à cet effet. Ces montants sont cependant considérés comme insuffisants pour compléter l'ensemble de la politique et soutenir le plan d'action et les priorités d'action qui en découleront.

Formation à l'approche interculturelle pour le personnel de première ligne

Le personnel de la Ville de Gatineau est de plus en plus interpellé par la réalité de la croissance de la diversité dans le cadre des services qu'elle rend à la population. Une priorité d'action a d'ailleurs été retenue relativement à la mise sur pied d'un plan de formation à l'approche interculturelle destinée aux employés de première ligne (application prévue en 2006). Un budget de 12 000 \$ a été accordé à cet effet. Par contre, ce budget ne permet pas d'étendre la formation à d'autres membres de l'appareil municipal (élus, gestionnaires, autres fonctionnaires, moniteurs de camps de jour, etc.)

Maintien d'un poste dédié aux relations avec les communautés culturelles

La Ville fusionnée a maintenu un poste de coordonnatrice « communautés culturelles » créé depuis 1974 par l'ex-Ville de Hull qui établit des liens et est à l'écoute du milieu pour l'accueil et l'intégration des communautés culturelles à Gatineau. Une entente tripartite ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec – Ville de Gatineau – Corporation de développement économique de Gatineau (aujourd'hui Développement économique – CLD Gatineau) a été signée pour 2003-2006 et prévoit également ce volet particulier. Cependant, la clientèle visée par ces services a considérablement augmenté à la suite de la fusion des villes et à la croissance de la diversité culturelle sur le territoire, mais les ressources humaines allouées à ce volet n'ont pas augmenté.

Réitération de l'adhésion aux grands principes et valeurs énoncés dans la Charte québécoise des droits et libertés de la personne

À la suite d'une demande adressée par le Comité consultatif sur les relations avec la communauté noire de Gatineau, le conseil municipal de Gatineau a voté, en juin 2005, une résolution réitérant son engagement envers les grandes valeurs et les principes véhiculés dans la Charte et a également résolu de réaliser des plaques faisant état de cet engagement qui seront apposées dans dix points stratégiques de la ville de Gatineau, dont les services policiers.

Proclamation de la Journée gatinoise de célébration de la diversité

La Ville de Gatineau a décidé par résolution, en juin 2005, de proclamer la **Journée gatinoise de célébration de la diversité culturelle** qui aura lieu le troisième dimanche du mois d'août de chaque année et qui en sera à sa première édition en 2006. Une activité « rassembleuse » avait été tenue en août 2005 sous la formule « Tournoi mondial de soccer et festival multiculturel, kiosques et dégustations ». Près de 1000 personnes avaient participé tout le week-end aux activités proposées.

Partenariat entre la Ville et le Comité consultatif sur les relations avec la communauté noire de Gatineau

Dès 2003, la Ville de Gatineau créait un partenariat avec ses communautés noires en soutenant la mise sur pied du **Comité consultatif sur les relations avec la communauté noire de Gatineau** dont les membres se rencontrent une fois par mois et qui a donné lieu à plusieurs projets sur le territoire de la Ville de Gatineau. Ce regroupement a permis, entre autres, de créer une synergie au sein de la communauté noire et de travailler en partenariat avec la Ville de Gatineau à la réalisation de certains projets et actions comme l'élaboration de la programmation du Mois de l'histoire des Noirs pour 2004, 2005 et 2006, la réalisation conjointe d'un colloque offert aux intervenants portant sur *Les relations avec la communauté noire et modèles d'intervention*, en octobre 2005, auquel 80 participants de 50 organisations de Gatineau et une douzaine de fonctionnaires municipaux ont assisté.

Engagement des services policiers

Depuis le début des années 1990, les services policiers ont mis sur pied, en partenariat avec les services de francisation, des rencontres avec les nouveaux arrivants pour leur faire connaître leurs droits et leurs responsabilités ainsi que les lois canadiennes et le fonctionnement des mécanismes mis en place pour accroître leur sentiment de sécurité.

Le Service de police de Gatineau a créé un comité se penchant sur la problématique des gangs de rue (en ayant à l'esprit la situation vécue à Montréal et qui semble vouloir s'étendre dans les centres urbains) dont l'un des principaux objectifs est de prévenir l'adhésion, autant des garçons que des filles, à des gangs d'influence négative qui pourrait également avoir un impact sur certaines communautés.

Participation au comité de travail de l'UNESCO pour contrer le racisme et la discrimination

La Ville de Gatineau a accepté de déléguer un membre du personnel sur le comité de travail de l'UNESCO visant la réalisation d'une coalition des villes canadiennes contre le racisme et la discrimination.

RETOUR SUR LES GRANDES ORIENTATIONS ÉNONCÉES DANS LE DOCUMENT DE CONSULTATION

ORIENTATION 1 : SOUTENIR LA RÉUSSITE ÉCONOMIQUE

Choix stratégique : améliorer l'intégration au marché du travail

La Ville de Gatineau a enclenché, depuis 2003, un processus d'analyse dans le cadre de la Loi d'accès à l'égalité en matière d'emploi du gouvernement du Québec. L'analyse de résultats est en cours de réalisation. Même si aucune mesure particulière de type « discrimination positive » ou autre n'a été appliquée, on a procédé à l'engagement au cours des deux dernières années, au sein de la Ville de Gatineau, de neuf employés et employées issus de la communauté noire. Ceci démontre d'une part une ouverture dans le processus d'embauche, mais également une compétence certaine au sein de la communauté noire dont certains membres ont su se démarquer et gagner les concours sans aucune forme d'appui.

La Ville a également, au cours des années, accepté quelques stagiaires immigrants qui étaient recommandés par des organismes du milieu.

Des séances d'information conjointes entre le Service des arts, de la culture et des lettres et le Service des ressources humaines ont été données à des finissants en francisation et des programmes en employabilité de la région sur les services offerts par la Ville, les possibilités d'emploi et le processus de sélection et de dotation (100 personnes ont été rencontrées).

Choix stratégique : développer l'entrepreneuriat

Une entente tripartite a été signée en 2003 entre la Ville de Gatineau, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec et la Corporation de développement économique (aujourd'hui Développement économique – CLD Gatineau) pour favoriser l'attraction d'investisseurs étrangers, de techniciens et de professionnels immigrants.

Un appui a également été offert aux entrepreneurs locaux. Dans certains projets proposés par des entrepreneurs de la communauté noire déjà présents sur le territoire, on constate parfois un manque de rigueur, notamment au niveau de certaines étapes de planification, ainsi qu'une minimisation de l'importance d'avoir à injecter une mise de fonds initiale, ce qui les rend difficilement réalisables, et ce, même si le projet est novateur et présente un potentiel intéressant.

ORIENTATION 2 : RENFORCER LES STRUCTURES FAMILIALES ET LE SOUTIEN SOCIAL

La Ville de Gatineau a déposé en 2005 sa politique familiale qui tient compte de la réalité de la diversité culturelle. Elle compte déposer très bientôt une politique sur les loisirs et la vie communautaire ainsi qu'une politique sur l'accessibilité. Une Commission jeunesse a également été mise en place pour être à l'écoute des jeunes et celle-ci compte actuellement un membre issu de la communauté noire. Le Comité consultatif sur les relations avec la communauté noire de Gatineau entend créer un sous-comité qui s'attaquera particulièrement à la question des jeunes, des conflits intergénérationnels, des relations parents-enfants et des femmes.

Il faut souligner l'engagement du Service de police dans le développement du sentiment de sécurité chez les nouveaux arrivants. Les services de police dirigent les femmes victimes de violence vers des organismes communautaires qui œuvrent dans le cadre de cette problématique.

ORIENTATION 3 : DÉVELOPPER DES CONDITIONS SOCIALES DE SUCCÈS

Des partenariats ont été engendrés avec les communautés noires et les différentes initiatives visant la mise en valeur des communautés dans le cadre d'événements ou d'activités et qui ont contribué à donner une image positive favorisant l'intégration de cette communauté à Gatineau.

Certaines initiatives de la Ville proclamant officiellement des valeurs d'inclusion et de respect des différences lors d'une proclamation publique fortement médiatisée positionnent les citoyens par rapport aux attentes de leurs représentants.

La poursuite du travail amorcé pour faire connaître l'histoire des Noirs qui ont contribué au développement du Québec et du Canada contribue à renforcer le sentiment de fierté de la communauté noire et refléter une image positive.

L'identification éventuelle de « chefs de file » et d'exemples de réussites au sein de la communauté noire permettra de fournir des modèles positifs pour les jeunes issus de la communauté noire.

La participation actuelle de la communauté noire dans des activités, des actions et des événements, processus de consultation qui ont une incidence sur les politiques et les grandes orientations prises par la Ville de Gatineau, favorisera le sentiment d'appartenance et le désir d'implication de la communauté noire à Gatineau.

Le partenariat avec les différents acteurs et intervenants du milieu et le partage de l'expertise contribuent à l'atteinte d'objectifs favorisant des conditions sociales de succès.

Les services policiers ont mis sur pied un comité pour prévenir l'adhésion à des gangs ayant une influence négative sur les jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

ANTONIUS, Rachad, Jean-Claude ICART et Micheline LABELLE. *Indicateurs pour l'évaluation des politiques municipales visant à contrer le racisme et la discrimination*, Rapport présenté à l'UNESCO dans le cadre des activités de l'Observatoire international sur le racisme et les discriminations, Université du Québec à Montréal, février 2005.

Conférence sur les difficultés des minorités ethnoculturelles à Ottawa, Rapport sommaire. LASI (Local Agencies Serving Immigrants) et Conseil de planification sociale d'Ottawa, avril 2002.

GAFFIELD, Chad, et autres, *Histoire de l'Outaouais*, Répartition des immigrants admis au Québec selon le principal pays de dernière résidence pour la région de destination de l'Outaouais, 1987-1991, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE QUÉBEC, *Migrations internationales, interprovinciales et intraprovinciales par région métropolitaine de recensement, Québec, 1991-2004*, Statistique Canada, Division de la démographie, Section des estimations démographiques.

La pleine participation à la société québécoise des communautés noires, Document de consultation, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, août 2005, gouvernement du Québec, 2005, 36 p.

Le Pays de Recensement de 1996 : population des minorités visibles, Statistique Canada.

MATTE, Huguette. *Recherche préliminaire sur les organismes et les principales communautés culturelles des territoires desservis par les directions régionales de l'Estrie, de l'Outaouais et de Québec – Réponses aux questionnaires*, ministère de l'Immigration et des communautés culturelles, Direction des politiques et programmes de relations interculturelles, avril 1992.

MINISTÈRE DES AFFAIRES INTERNATIONALES, DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES. *L'immigration dans la région de l'Outaouais*, gouvernement du Québec, octobre 1995.

Profil des communautés culturelles du Québec, tome 1, ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, Direction des politiques et programmes de relations interculturelles, 1991.

Société de développement de l'Outaouais, *L'Outaouais, Terre d'accueil*, 1999.

LISTE DE RECOMMANDATIONS À LA SUITE DES CONSTATS ET DES ENJEUX

- Recommandation 1*** Encourager l'Université du Québec en Outaouais et les établissements d'enseignement collégial du milieu à développer des projets de recherche sur le profil de la communauté noire à Gatineau.
- Recommandation 2*** Développer des indicateurs permettant de mieux connaître la participation de la communauté noire à la vie associative de Gatineau.
- Recommandation 3*** Développer des indicateurs permettant d'évaluer la fréquence et la nature des interventions municipales impliquant la communauté noire ou auprès de la communauté noire de Gatineau.
- Recommandation 4a*** Dresser et tenir à jour une liste des représentants et des « chefs de file » officiels des communautés culturelles en identifiant clairement les communautés noires présentes sur le territoire, et ce, en collaboration avec les associations existantes ou en devenir.
- Recommandation 4b*** Prendre les moyens pour divulguer cette liste aux différentes instances concernées et la rendre disponible à l'ensemble des citoyens (par exemple : l'intégrer au site Web « Immigration/interculturel » déjà présent dans le site de la Ville de Gatineau).
- Recommandation 5*** Que la Ville de Gatineau continue à partager son expertise auprès des différents intervenants du milieu.
- Recommandation 6*** S'assurer de la représentativité de la communauté noire sur les comités, les groupes de consultation, les tables de concertation et les commissions qui traitent de sujets pouvant avoir une incidence sur leur intégration.
- Recommandation 7*** Que les gouvernements lancent des campagnes de sensibilisation nationales de façon plus continue auprès de l'ensemble des citoyens pour favoriser une plus grande ouverture du milieu et la prise en charge partagée du volet « accueil et intégration » des immigrants.
- Recommandation 8*** Que différents paliers de gouvernement (incluant le municipal) réfléchissent au développement éventuel d'outils de promotion et de sensibilisation adaptés aux réalités municipales susceptibles d'être utilisés ultérieurement par les villes.

- Recommandation 9** Que la Ville de Gatineau tienne compte de la réalité vécue par les communautés noires dans son document de politique de gestion de la diversité culturelle dont le dépôt est prévu en 2007.
- Recommandation 10** Que le gouvernement provincial reconnaisse le statut de Gatineau comme deuxième grande agglomération municipale pour la proportion d'immigrants au sein de sa population et revoie l'aide financière qui lui sera dorénavant accordée en tenant compte de cette réalité.
- Recommandation 11** Que la Ville de Gatineau voit à l'intégration de la dimension « diversité culturelle » dans toute politique qui y sera développée et qui pourrait avoir une incidence sur l'accueil et l'intégration des communautés culturelles sur son territoire.
- Recommandation 12** Que la Ville puisse bénéficier de l'appui financier du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec ou d'autres instances gouvernementales concernées pour :
- a) Le développement de sa politique de gestion de la diversité et la réalisation du plan d'action qui en découlera;
 - b) Élargir la formation à d'autres employés de la fonction publique municipale;
 - c) L'ajout de ressources humaines supplémentaires pour les services aux communautés culturelles;
 - d) La promotion des valeurs et des principes favorisant le respect des différences, l'inclusion et la solidarité sociale au sein de la population et dans l'appareil municipal.
- Recommandation 13** Les bailleurs de fonds gouvernementaux doivent s'assurer que les communautés noires sont informées des programmes de subventions qui existent et assurent un accompagnement pour la rédaction d'une première demande.
- Recommandation 14** Que la Ville continue d'être à l'écoute de la communauté noire en poursuivant, entre autres, le partenariat avec le Comité consultatif sur les relations avec la communauté noire de Gatineau et encourage ses initiatives visant à mieux faire connaître cette communauté auprès de la population, des intervenants et de l'appareil municipal et faciliter son intégration.
- Recommandation 15** Que la Ville continue de soutenir les communautés culturelles qui ne possèdent pas de siège social, ni de permanence, en octroyant des salles et des équipements gratuits ou à moindre coût par l'entremise du programme de subventions aux organismes culturels.

ORIENTATION 1 : SOUTENIR LA RÉUSSITE ÉCONOMIQUE

- Recommandation 16*** Que la Ville poursuive les actions pour se conformer de plus en plus à la Loi sur l'accès à l'égalité en matière d'emploi du Québec.
- Recommandation 17*** Que la Ville soit à l'écoute des organismes d'employabilité pour connaître les besoins et les attentes des clientèles immigrantes qu'ils desservent ainsi que les services qu'ils peuvent offrir et développer avec eux des mécanismes de collaboration.
- Recommandation 18*** Que des programmes d'accompagnement soient développés par les organismes d'employabilité pour aider les immigrants à s'intégrer dans un nouveau milieu de travail et pour les employeurs, si nécessaire.
- Recommandation 19*** Prévoir la préparation de certains milieux de travail qui exprimeraient des réticences à intégrer des immigrants au sein de leur personnel.
- Recommandation 20*** Préparer adéquatement les immigrants notamment aux modes de gestion et aux normes de travail qui prévalent dans un milieu de travail québécois afin de faciliter l'adaptation mutuelle entre le nouvel employé et l'employeur.
- Recommandation 21*** Informer les immigrants sur les problèmes engendrés par la surqualification et l'endettement étudiant, et que, cela peut avoir comme conséquence de retarder leur entrée sur le marché du travail.
- Recommandation 22*** Identifier, en collaboration avec des employeurs, des emplois pour lesquels les immigrants réussiraient à se qualifier plus rapidement et favoriser leur autonomie financière.
- Recommandation 23*** Sensibiliser le milieu de l'enseignement à l'importance de développer des programmes de mise à niveau permettant un accès plus rapide au marché du travail, notamment pour des individus moins scolarisés.
- Recommandation 24*** Sensibiliser les membres de la communauté noire à l'importance d'acquérir de l'expérience avant ou au cours des études pour faire reconnaître leurs compétences lors du processus d'embauche.
- Recommandation 25*** Favoriser l'apprentissage de la langue française pour tous les immigrants, y compris les compétences en écriture et en rédaction.
- Recommandation 26*** Sensibiliser les employeurs à l'offre de main-d'œuvre actuellement disponible dans la communauté noire.

- Recommandation 27*** Organiser des séances d'information conjointes avec des employeurs pour sensibiliser les Noirs à la réalité et aux exigences actuelles du marché du travail.
- Recommandation 28*** Faciliter et accélérer le processus de reconnaissance des acquis et trouver des solutions de rechange pour évaluer les compétences des membres de la communauté noire d'origine africaine pour lesquels il est impossible d'obtenir la collaboration des universités et des gouvernements du pays d'origine, notamment dans le cas des réfugiés.
- Recommandation 29*** Organiser des formations d'entrepreneuriat ciblées pour les entrepreneurs potentiels issus de la communauté noire.
- Recommandation 30*** Identifier des modèles de réussite en entrepreneuriat dans la communauté noire et les faire connaître aux bailleurs de fonds potentiels, les membres concernés de la communauté noire et les entrepreneurs.
- Recommandation 31*** Instituer un programme de mentorat pour les investisseurs et les gestionnaires de petites entreprises issus de la communauté noire qui le désirent.
- Recommandation 32*** Sensibiliser les programmes d'employabilité au volet « entrepreneuriat » comme possibilité de création d'emploi et les amener à identifier et à recommander les candidats potentiels parmi la communauté noire.

ORIENTATION 2 : RENFORCER LES STRUCTURES FAMILIALES ET LE SOUTIEN SOCIAL

- Recommandation 33*** Favoriser l'intégration de jeunes issus des communautés noires au sein de la Commission jeunesse et du Forum jeunesse qui a lieu annuellement et qui traite des préoccupations des jeunes.
- Recommandation 34*** Soutenir les initiatives de mise en valeur de la communauté noire sur le territoire de la Ville de Gatineau.
- Recommandation 35*** Briser l'isolement en offrant des lieux de rencontre, mais également des occasions interculturelles valorisantes pour les familles et les jeunes issus de la communauté noire.
- Recommandation 36*** Évaluer l'offre actuelle de logements pour des familles nombreuses issues du flot de réfugiés du continent africain qui comptent parfois cinq enfants et plus.

Recommandation 37 Sensibiliser l'Office municipal d'habitation de Gatineau aux besoins particuliers des familles de la communauté noire et à l'importance de la diversification de l'installation sur le territoire pour éviter la ghettoïsation.

Recommandation 38 Sensibiliser les maisons de quartier à leur rôle dans l'intégration des familles et des enfants issus de l'immigration.

Recommandation 39 Travailler en partenariat avec les organismes d'accueil du milieu et les associations ethniques qui œuvrent auprès de la communauté noire pour évaluer les besoins et trouver des solutions adaptées et répondant à leurs besoins.

ORIENTATION 3 : DÉVELOPPER DES CONDITIONS SOCIALES DE SUCCÈS

Recommandation 40 Identifier des modèles dans la communauté noire et les promouvoir.

Recommandation 41 Collaborer au développement d'une programmation dans le cadre du Mois de l'histoire des Noirs et d'autres occasions d'activités ou événements permettant de mettre en valeur les réalisations de la communauté noire à Gatineau.

Recommandation 42 Intégrer les valeurs d'inclusion et de respect de la différence dans la politique de gestion de la diversité culturelle qui sera déposée en 2007 à Gatineau.

Recommandation 43 Encourager les membres de la communauté noire à identifier des porte-parole officiels qui représenteront bien leurs intérêts.

Recommandation 44 Encourager les membres de la communauté noire à participer aux processus de consultation mis sur pied par la Ville de Gatineau.

Recommandation 45 Encourager les membres de la communauté noire à s'impliquer auprès d'organisations visant à améliorer les conditions de vie à Gatineau.

Recommandation 46 Accompagner et orienter les victimes de racisme ou de discrimination vers les organismes spécialement identifiés à cette fin.

Recommandation 47 Travailler en collaboration avec les organismes et les principaux intervenants du milieu dans la lutte contre le racisme.

Recommandation 48 Que la Ville de Gatineau analyse la possibilité d'offrir un espace commun pour favoriser le rapprochement interculturel.

Recommandation 49

Que les différents acteurs du milieu et les instances de communication, dont les médias, soient sensibilisés à l'importance de transmettre une image positive de la communauté noire et les inviter à collaborer à un processus menant à développer des pistes de solution. (Responsabilités partagées par les représentants de la communauté noire et les instances gouvernementales.)

Recommandation 50

S'assurer de la participation des communautés noires qui sont déjà francophones dans le cadre de séances d'information ou de programmes visant l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants.